

Notes spécifiques & Formations	CONTENUS
Equipier de première intervention et évacuation	<i>Aborder les principes élémentaires du feu et de l'incendie, en pratiquer les moyens d'extinction de première intervention, évoquer les principes de l'organisation et des rôles des personnels dédiés à l'évacuation.</i>
Actualisation	Préconisation – fréquence minimum annuelle (L'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages, Code du Travail, Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public).
Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP) : Niveau 1, 2 et 3	<i>Pour obtenir une qualification réglementaire dans le domaine de la Sécurité Incendie en perspective d'un poste ou d'une action d'agent, de chef d'équipe ou de chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.</i>
Obtention	Obligation réglementaire pour intégrer un service de sécurité incendie dans les ERP (Établissements Recevant du Public) conformément à l'Arrêté du 25/06/1980 modifié
Actualisation	Obligation réglementaire triennale – Arrêté du 02/05/2005 modifié. Remise à niveau et/ou recyclage SSIAP en perspective du maintien de votre qualification de SSIAP.
Systeme de Sécurité Incendie (SSI)	<i>Pour répondre à l'obligation (réglementaire) de connaissance dans le cadre de la gestion du Systeme de Sécurité Incendie (SSI) de votre établissement. Mais aussi pour en comprendre les objectifs, les éléments qui le composent, sa mise en œuvre et ses niveaux d'accès.</i>
Obtention	Obligation réglementaire : Livraison et/ou 1 ^{ère} mise en service du SSI (Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public).
Actualisation	Préconisation : À chaque changement de personnels dédiés, modification du système et/ou sur simple décision de l'exploitant.

Mise à jour du 1^{er}/12/2018



Qui sommes-nous? www.artek-formations.fr